



LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021



OPÉRATION

"VIDE FOND DE COUR"

ENCOMBRANTS

Tous ensemble contre les moustiques !

**PENSEZ À SORTIR VOS
ENCOMBRANTS
LA VEILLE AU SOIR**



COMMUNE DE TROIS-BASSINS



ATTENTION

La présentation des déchets en dehors des jours de collecte et la constitution de dépôts sauvages sont passibles de verbalisation (amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €)

Ensemb' nou lé pli for !



LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021



OPÉRATION

"VIDE FOND DE COUR"

ENCOMBRANTS

Tous ensemble contre les moustiques !

Qu'est ce qu'un encombrant ?

Tous vos déchets non dangereux qui sont trop volumineux pour entrer dans le bac des ordures ménagères.

Comment s'effectuera la collecte des encombrants ?

Vos encombrants seront collectés en porte à porte

le lundi 6 septembre 2021

En dehors des jours de collectes, rendez-vous à la déchèterie.



Que faut-il faire ?

Sortez vos encombrants la veille au soir ou avant 4h30 du matin le 6 septembre 2021.

Ne les mélangez pas avec d'autres déchets. Mettez-les loin des clôtures, barrières, panneaux, boîtiers, fils électriques, arbres ou fossés, pour qu'ils puissent être collectés sans dégradation des biens privés ou publics.

IMPORTANT: NE PAS PRESENTER VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES

A l'achat de ces appareils, vous payez une écotaxe qui permet au commerçant de procéder au traitement de l'ancien appareil. Vous pouvez aussi les apporter à la déchèterie.

Ensemb' nou lé pli for !